

entre des minorités insolentes soutenues par la force; et des majorités se reposant sur la légalité et les formes établies, lutte qui a si longtemps été la plaie du Canada, a éloigné les capitales de la province et produit un état périodique de mécontentement, se perpétuant. En même temps, je crois que si je suis incapable de reconstruire entre les parties belligérantes, cette position de respectable neutralité, que je me suis efforcé de maintenir, et de laquelle je paraîtrai avoir été pour le moment entraîné — non pas, comme je le pense fermement, par une faute de ma part, mais par les violences déraisonnables d'une faction — ce sera peut-être une question pour votre seigneurie de savoir si il ne serait pas de l'intérêt du service de Sa Majesté, que je cessasse de posséder la charge élevée que je remplis, pour faire place à un quelqu'un qui ne devrait pas entretenir des vues contraires aux miennes, et égard au devoir d'être gouverneur constitutionnel, mais qui aurait l'avantage de n'être pas personnellement inacceptable à aucune partie des sujets de Sa Majesté dans la Province.

J'ai l'honneur d'être, &c.,
ELGIN S. KINCARDINE.

Le Très Hon. Lord Grey, etc.

DÉPÉCHE DE LORD GREY à LORD ELGIN

DOWING STREET, 18 mai 1849.

MILORD.—J'ai reçu et déposé devant Sa Majesté la dépêche de votre seigneurie, en date du 30 avril, rendant compte des scènes dont la ville de Montréal a été souillée, et durant lesquelles les bâties du parlement provincial ont été détruites par le feu.

2. J'ai reçu ordre de Sa Majesté d'informier votre seigneurie, que, tout en recevant avec une grande douleur la nouvelle de ces événements déplorables, ces événements n'ont pas ébranlé la confiance que Sa Majesté a jusqu'à présent reposée dans votre habileté et votre jugement, et qu'elle continue de regarder votre administration des affaires de la province comme méritant bien son approbation.

Quant à l'acte du parlement provincial qui a servi de prétexte aux outrages qui ont été commis, c'est le devoir des serviteurs de Sa Majesté de réservier leur jugement, en attendant qu'ils puissent être mis en possession des informations complètes que vous me faites espérer sur le caractère et les objets; mais qu'il soit la maniére d'envisager les mérites de cette mesure, il ne peut y avoir qu'une opinion, quant au crime de ceux qui, en résistance à une loi passée constitutionnellement, par la législature provinciale, ont eu recours à une violence d'une nature si disgracieuse, ou quant à la responsabilité encourue par tous ceux qui ont, par l'imprudence de leur langage, aidé à produire le soulèvement qui a conduit à de tels résultats. — Les serviteurs de Sa Majesté concourent entièrement avec votre seigneurie, par rapport aux conséquences qui suivraient, infiniment la soumission à l'espèce de dictation, par laquelle on tenté, dans cette occasion, de renverser la décision des autorités, également constituées de la province, et il s'agit avec confiance sur votre serment supporté comme j'espère que vous le serez par le parlement et la grande majorité du peuple du Canada, pour exiger l'obéissance à la loi et forcer ceux qui peuvent désapprouver les mesures, soit de la législature, soit du gouvernement exécutif de la province, de restreindre leur opposition aux bornes loyales et constitutionnelles.

3. J'apprécie les motifs qui ont induit votre seigneurie à faire la suggestion qui conclut votre dépêche; mais, je répudie de toutes mes forces le changement contemplé dans le gouvernement du Canada. L'abandonnement de l'emploi qu'occupe votre seigneurie, qui serait, sous toutes les circonstances une grande perte pour le service de Sa Majesté et pour la province, ne pourrait manquer, dans l'état présent des choses d'être très préjudiciable aux intérêts publics par l'encouragement qu'il donnerait à ceux qui ont été engagés dans l'opposition violente et illégale qui a été faite à votre gouvernement. Je n'entretiens aucun doute que quand l'exposition présente sera apprise, vous ne parveniez à regagner cette position de digne neutralité, qui convient à votre situation, et que, comme vous l'observez justement, vous avez toujours tâché de garder, et de laquelle même ceux qui vous sont à présent les plus opposés, s'apprêteront sur réflexions, que vous ne vous en êtes écarté, non pas de vous-même et par votre faute, mais à cause de leur violence sans raison.

4. Comptant donc sur votre dévouement aux intérêts du Canada, je suis sûr que vous ne serez pas incité, par suite des malheureux événements qui viennent d'avoir lieu, à vous retirer de la haute position qu'il a plu à la Reine de vous confier, et que, à cause du prix qu'elle attache à vos services passés, Sa Majesté désire que vous retenez,

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) GREY.

Au très honorable Comte d'ELGIN.

etc., etc.

MÉLANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 8 JUIN 1849.

L'ANGLETERRE ET LE CANADA.

Après les longues années de luttes des libéraux en Canada, leur oppression par le parti tory, et surtout les actes de brigandages que ceux-ci ont commis depuis un mois, tous les lecteurs canadiens doivent être très avides de savoir ce que disent en Angleterre le gouvernement, l'opposition et la presse. Nous avons donc cru intéresser nos lecteurs en reproduisant les débats dans le parlement anglais et la dépêche de Lord Grey; nous en empruntons la traduction à notre conférence de la *Mincie*. Afin de rendre ces renseignements complets, nous y joignons la dépêche de lord Elgin, nous nous hâtons de traduire l'excellent article du *Times* de Londres, organe du ministère. Nos lecteurs verront par la qu'on apprécie à leur juste valeur nos tories du Canada, et que l'Angleterre est décidée à nous laisser le franc et libre fonctionnement du gouvernement responsable. — Voici cet article que nous recommandons de la manière la plus spéciale à l'attention et considération de nos lecteurs.

— ÉMEUTES DU CANADA.

“Les tories canadiens nous ont donné une autre preu-

ve de leur savoir-faire. Ils ont montré leur horreur du tumulte et de la sédition; en jetant des œufs pourris au représentant de Sa Majesté et brûlant la maison du parlement. Nous ne sommes pas surpris de cela. Ça ne change nullement l'idée que nous avions de ce parti, de son esprit, de sa sagesse, ou de son bonvoisin. Ça ne fait qu'ajouter un dernier témoignage en faveur de la constitution libérale que nous avons heureusement donnée au Canada. L'émouvement, l'insulte et l'incendie sont les armes d'un parti qui désespère d'obtenir son but par des moyens paisibles et ordinaires. La conduite que tiennent les tories canadiens, depuis bien des mois, a été parfaitement en harmonie avec cette brûlante finale. Il y a un mois, le steamer nous apprenait que sir Allan MacNab, avec une douzaine ou deux de ses frères législateurs, prenait part à un dîner public, buvait à la destruction, corporelle et spirituelle, des avisés responsables du gouverneur général, et après dîner, montait au balcon pour voir leur chef brûlé en effigie devant ses fenêtres. En Angleterre, nous n'avons qu'une seule opinion de semblables procédés. Lord Stanley est un politicien ardent et quelque peu exécrable; mais, si Sa Seigneurie invitait des amis à dîner pour voir Lord John (Russell) ou Sir Robert (Peel) brûlé en effigie dans le Carré St. James, nous conclurons qu'elle regarde ses chances de monter au pouvoir un tant soit peu désespérées, et prend de fait sa revanche. Telle est la position de Sir Allan MacNab et de ses associés. C'est maintenant une minorité méprisable. Ils sont faibles en force numérique, puisqu'ils forment à peine le quart de l'Assemblée législative; mais ils sont encore plus faibles en caractère et en fortune. Maintenant que tous leurs tours sont exposés au grand jour, leurs caractères flétris, leurs fortunes ruinées, les portés du pouvoir fermées, et qu'ils sont incapables d'autre occupation honnête, ils n'ont plus qu'à mettre tout dans la confusion, s'ils le peuvent, et rendre tout le monde aussi misérable qu'eux-mêmes.

“Nous n'avons aucun désir de déjouer à ces nésespérés une plus grande part dans ce dernier outrage, qui couronne tous les autres, que les faits ne leur en attribuent; car il y a bien des modes et degrés de participation au crime. Peut-être qu'ils n'ont pas eu plus à faire avec l'incendie de la maison du parlement, que Lord George Gordon n'eût avec la destruction des chapelles Catholiques Romaines et de Newgate. L'exemple de ce pays montre que des événements très lamentables, ayant en apparence une signification politique, peuvent avoir lieu en très peu de temps, et par des instruments bien faibles. Dans les émeutes de Nottingham et de Bristol, les émeutiers étaient assemblés là et là, se trouvant en nombre, se voyant des chefs, et entendant un cri, se portèrent en cinq minutes à des actes auxquels probablement ils n'avaient pas songé auparavant. Comme de raison, ils trompèrent la vigilance des autorités, comme ils trompèrent eux-mêmes. Une fois à l'œuvre, ils ne surent plus où s'arrêter. A Montréal, nous l'espérons, ça n'a pas été pire. Nous espérons qu'il n'y avait rien d'organisé dans cette destruction, bien que conger les tuyaux du gaz ait l'air d'un plan. Les émeutiers furent appels et excités à une assemblée en plein air. Dès lors, comme par une impulsion spontanée, ils se ruèrent sur la chambre d'assemblée. Ils brisèrent les fenêtres, se précipitèrent à l'intérieur et incendièrent la bâtie; d'où, de ces actes à l'autre, la transition n'était pas difficile. Malheureusement, il y avait à côté de l'édifice, pour servir de dépôt, une galerie temporaire en bois. Il n'y a que deux à trois ans, il se trouvait une périlleuse combinaison de combustibles dans notre propre Halle de Westminster et les gens prudents se souciaient la tête en la voyant. Les papiers volèrent de côté et d'autre; et l'application d'une chandelle, dix minutes de temps et un fort vent placèrent les choses hors du contrôle des hommes. La garnison accourut en toute hâte, et arriva à temps pour voir un magnifique incendie que regardait la foule accoutumée de spectateurs ébahis. Les soldats ne tirèrent ni dans l'édifice ni sur la foule; de fait, ils ne pouvaient rien. Les pompiers jetèrent de l'eau sur les maisons voisines, ce qui était ce qu'ils avaient de mieux à faire. Nous avons ouïlié la police, forte de 60 hommes, sous deux commandants, et qui maintint l'ordre sur les lieux. Quand tout fut fini, les autorités, le militaire et la police furent tous sur le qui vive; les soldats paraderont; des personnes suspectes furent arrêtées et emprisonnées; et quand la malle quitta Montréal, l'ordre y avait pris le dessus.

“Rien n'est plus aisé qu'une surprise, rien de plus inutile quand il n'y a pas moyen de s'en servir, et rien de plus méchant quand elle n'a en vue aucun avantage solide. Quoi! un seul homme aurait pu incendier cet édifice-là, et l'on dit même que tel a été le cas. Dans les circonstances ordinaires, il est impossible de prévenir une surprise. Nous nous souvenons d'une autre Chambre d'assemblée, dans l'Amérique du Nord, située à 50 milles dans les terres, au centre de 20 états et au milieu de 10 millions d'hommes. Un bon jour, une poignée d'hommes, à peu près aussi nombreuse que les émeutiers de Montréal, entra dans une baie, débarqua, s'avanza à travers un bois, eut une rude rencontre, entra dans une ville, y passa une paisible nuit, le lendemain brûla ou saccagea tous les édifices de la capitale, s'en retourna aussi gaument qu'elle était venue, gagna ses vaisseaux, et mit à la voile pour aller là où elle eût un pire sort. Ce ne fut là qu'un par acte de brigandage, indigne du nom de guerre, ne faisant qu'exaspérer le peuple et élargir la brêche, et montrant qu'il nous était impossible de conserver une seule position dans l'intérieur du pays plus longtemps que vingt-quatre heures. Un semblable fait est propre à diminuer notre surprise, la folie et du succès de la conflagration de Montréal.

“La minorité, qui cause tout ce trouble, n'est rien; ni plus ni moins, que l'ancien ‘pacte de famille’ qui a été mis à la porte, et qui par le temps qui court commence à avoir les coudes parés et avoir une faim dévorante. Les MacNab, les Sewell, les Boulton, les Robinson et les Fenton, qui avaient partagé entre eux toutes les places dans l'église et dans l'état, dans les tribunaux, dans la barque, dans la compagnie du Canada, et dans tout autre établissement public; qui étaient en majorité dans le conseil législatif, et qui avaient déjà octroyé la plus grande partie du Haut-Canada à eux-mêmes, à leurs pères, à leurs enfants en bas âge, à leurs alliés jusqu'au degré le plus éloigné, ont profité heureux de cette mine abondante. Maintenant ils ont changé de place avec les insoumis qu'ils avaient coutume de jouter à leurs pieds, avec cette différence qu'ils jouissent maintenant du commun bienfais d'un gouverne-

ment responsable et d'une vraie législature. Leur position en Canada ressemble beaucoup à celle des conservateurs en ce pays, excepté que ces conservateurs ne sont pas tourmentés par le souvenir de crimes tels que ceux de l'oligarchie coloniale.

“Ce n'est pas une guerre raciale. Les Bretons forment une grande majorité de la population; d'où l'on voit que les mécontents sont en une immense minorité. Dans une autre colonie nos lecteurs trouveront les vœux de l'Assemblée le 27 et le 28 ultimo, sur l'adresse au Gouverneur général; et les amendements faits à cette adresse. Nous avons devant nous une analyse de la division sur le premier amendement, qui fut le plus fort vote des deux côtés. Le nombre total des votes fut de 63, dont 46 pour le gouvernement et 17 contre lui. Sur les 46 membres en faveur du gouvernement, 22 étaient Canadiens-Français du Bas-Canada, 6 Bretons du Bas-Canada et 18 Bretons du Haut-Canada. La minorité contre l'adresse se composait de 11 Bretons du Haut-Canada, 5 Bretons du Bas-Canada, et un Canadien-Français (le républicain Papineau). Le gouvernement avait donc une majorité de toutes les classes; une majorité des Bretons; tous les Canadiens-Français excepté un, qui pouvait bien céder; une majorité dans le Carré St. James, et une majorité du Bas-Canada, la majorité totale étant accablante. Il faut remarquer aussi, dans cette division, la minorité réactive avouée de tous ses artifices pour diviser la législature et gagner un appui apparent. Elle ne tenta pas de proposer un amendement pour censurer le Gouverneur général ou montrer la moindre sympathie pour les émeutiers. Néanmoins cette modération affectée a été inutile, et la minorité a été complètement battue par une majorité de toutes les classes, comme nous venons de le montrer.

“Il est rarement aisé et il est tout-à-fait inutile de décrire en quelques mots une querelle politique. Le bill des pertes de la rébellion est le prétexte le plus gratuit. Nos lecteurs savent en effet que ce n'est pas un bill pour indemniser des rebelles, mais un bill pour indemniser d'une manière bien restreinte, toutes personnes qui peuvent avoir souffert par la destruction de leurs propriétés durant la rébellion; et la seule objection que l'on fasse contre ce bill, c'est qu'il n'exclut pas, parce qu'il ne le peut pas, d'une manière expresse toute personne qui a pris part à la rébellion. Nous croyons que le côté le plus sensible en cette affaire, c'est qu'à la rébellion, les tories, qui aiment les auto-da-fé, brûlèrent inutilement les propriétés de personnes désaffectionnées, qui maintenant vont faire une réclamation pour ce dommage tout gratuit. Ce n'est la néanmoins que l'évincelle dont on s'est servi pour mettre le feu aux poudres. La cause principale de cette explosion, c'est l'exclusion du pouvoir et de la distribution des octrois de terre, situation pour laquelle la marge loyauté de MacNab et de ses associés ne paraît nullement être faite. Le Canada, comme d'autres colonies, comme l'Angleterre et toute l'Europe, souffre une grande dépression commerciale. Il ne peut plus taxer l'industrie de la Mère Patrie par le moyen de l'opération des droits protecteurs; et, pendant qu'il est exposé d'une part au libre commerce, de l'autre l'Union, sa voisine, le repousse par des droits protecteurs. Il y a eu dépression dans toutes les propriétés Canadiennes; c'est quelque chose d'analogique à ce que nous éprouvons pour les parts de chemins de fer et autres placements de spéculations. L'annexion est une idée qui devient de plus en plus familière. A Montréal, il s'est formé une ‘ligue Bretonne,’ qui, sous le manteau d'une loyauté extravagante, fait du capital politique de tous les gros tories, de la dépression commerciale, du commerce libre, de la domination d'une race étrangère et de tout autre mal imaginable. Elle montre plus de sympathie pour le républicain des États-Unis que pour le loyal (Canadien) Français, et a évidemment la disposition de quitter Victoria pour le général Taylor, si celui-ci donne un plus haut prix pour les produits du Canada. Mais à chaque jour suffit sa peine. Pendant que nous le pouvons, nous laisserons là la question de l'annexion. Elle existait avant la querelle actuelle, et en est entièrement indépendante. Quand il en sera sérieusement question, nous espérons que ce pays sera préparé à la décider avec humanité, fermeté et discréption.”

ARRIVÉE DE L'EUROPA ET DE L'HERMANN.

“L'Europe et l'Hermann ont apporté des nouvelles plus récentes de 7 jours. — Les français ne sont pas encore rentrés à Rome. Il paraît que les napolitains auraient subi de nouvelles échecs et les Espagnols auraient retraités. Les Autrichiens sont entrés à Livourne, où ils auront commis toutes sortes d'excès. La Sicile se préparait de nouveau à se défendre. — L'empereur d'Autriche est allé rejoindre le Czar à Varsovie. Les troupes de l'Autriche (et probablement de la Russie) marchaient contre les Hongrois qui retraient devant eux, par rage sans doute. — Le Wurtembourg est tranquille. On pense que Presbourg était en flammes. Aux dernières dates, il y avait eu à Rotterdam un incendie qui avait détruit pour £300,000 de propriétés. — En France, les socialistes étaient élus en grand nombre à l'assemblée législative. On pense qu'il y avait 80 (?) républicains. En voyant ces résultats, le président de la république a fait immédiatement à Paris le maréchal Bugeaud; on pense que c'est par crainte de nouveaux troubles. Il y a eu des émeutes sérieuses à Lyon, qui ébranlent les socialistes. — En Prusse, Brandebourg est en insurrection; la ville demande le renvoi du ministre. — Les affaires du CANADA n'ont pas été discutées au Parlement anglais. — Il paraît que l'opposition se trouvait hors d'état d'amender le bill des lois de navigation, qui semblait ainsi devoir bientôt subir sa troisième lecture et devenir loi. — On disait que Smith O'Brien allait être envoyé dans une colonie pénale.

“Une dépêche télégraphique annonce qu'on craignait une guerre générale en Europe. — En France, les socialistes sont à l'Assemblée plus nombreux qu'on ne pensait mais ils sont encore loin de dominer. Il y avait été question de déclarer de suite la guerre à la Russie et à l'Autriche; mais sur la proposition de Cavaignac, on s'était contenté de passer, à une division de 436 contre 184, une résolution engageant le gouvernement à adopter des mesures énergiques par protéger au dedans et au dehors les intérêts de la République.

NOUVELLES DE L'OREGON.

“Un lettré de Mgr. A. M. Blanchet, évêque de Walla Walla, daté de la mission de St. Pierre des Dalles, le 26 septembre dernier, nous apprend que les lettres adressées aux missionnaires de l'Oregon, au mois de mars 1848, leur étaient parvenues au mois de septembre, par les R.R. M.M. Lamfrit et Lionet. On n'y avait appris nos

désastres épidémiques de 1847, que dans l'été suivant.

— L'expédition militaire des Américains contre les Sauvages Cayouses s'était terminée par la mort de 3 ou 4 de ces meurtriers et avait coûté près de 200,000 piastres à la colonie. D'ailleurs, les émigrés canadiens n'avaient rien souffert de cette guerre. L'Évêque de Walla Walla, après être devenu à Oregon-City jusqu'en mai 1848, était rentré dans son diocèse au mois de juin, et avait commencé un établissement religieux aux Dalles, dont M. Rousseau devait être le missionnaire. Tout l'établissement ne consistait encore que dans une petite maison de 15 pieds sur 12, fixée sur un terrain d'un mille-d'étendue. Malgré les efforts des ennemis du catholicisme, on espérait voir bientôt les Sauvages du Walla Walla embrasser la vraie foi. — Les ressources temporelles de ces nouvelles missions sont extrêmement bonnes; et les privations ainsi que les travaux de nos compatriotes missionnaires, sont vraiment dignes de toutes nos sympathies.

Nos lecteurs comprendront facilement pourquoi nous ne leur donnons pas aujourd'hui la suite des réponses de S. E. Lord Elgin. Nous avons cru qu'il valait mieux aller au plus pressé, et leur donner de suite tous les documents importants, relatifs au Canada, qui nous sont parvenus par la dernière malte. C'est la même raison qui nous fait remettre plusieurs articles éditoriaux.

Nous apprenons avec plaisir que M. Gaulin est beaucoup mieux qu'il peut maintenant s'aider un peu de ses membres ci-devant paralysés et qu'il a pu faire le voyage de Montréal sans trop fatiguer. S. G. se propose de s'en retourner ce soir à l'Assomption.

Nous voyons par nos échanges de Québec, qu'il va s'établir une ligne de bateaux traversiers entre cette dernière ville et le bout de l'île d'Orléans. Ce sera une entreprise productive pour son auteur et fort utile aux habitants de Québec.

Les journaux de Québec disent qu'on prépare à Beauport des appartements pour Lord et Lady Elgin.

Une femme, du nom de Rose Cloutier s'est tuée, à Bytown, en prenant une dose de strichine.

Il y a eu, mercredi soir, à Québec, un incendie qui a détruit le Union Inn, sur la Rue St. Pierre.

Le Packet de Bytown dit que R. Wright, Ecr., de Hull vient de vendre son glisseur de la chaudière (près Bytown) au gouvernement Provincial, moyennant £10,000.

La ligne de télégraphe entre la Pointe aux Pères et Halifax est maintenant en construction.

Nous publions sur la première page une correspondance intéressante, intitulée “Les missions.” Elle ne manquera pas d'être lue, et le fait qui y est rapporté sera, nous en sommes sûr, un exemple suivi par plusieurs autres paroisses.

Les nouvelles de Terre-Neuve portent que l'île était environnée de glaces; les vaisseaux étaient obligés de débarquer leurs passagers à